



EMBRUNS PÊCHE

Défense de la pêche récréative Un travail de plusieurs années

Alors que penser de toutes ces initiatives et réactions ? Si, et c'est tant mieux, de nombreuses nouvelles voix se sont fait entendre ces derniers temps, notamment en ce qui concerne les restrictions de la pêche du bar au-dessus du fameux 48^{ème} parallèle, on notera cependant qu'il s'agit là du résultat d'un travail de longue haleine entrepris depuis plusieurs années par des hommes de bonne volonté ou des groupements d'hommes soucieux de préserver la pêche de loisir dans son ensemble, et cela sans chapelle aucune. Certes, on pourra toujours critiquer certains moments de leur histoire, mais le fait est là : l'European Anglers Alliance (EAA) et l'EFTTA (European Fishing Tackle Trade Association) au niveau européen, la FNPP pour la France sans oublier le Président de la Commission de la pêche du Parlement européen sont de ceux-là.

Luc Bodis